

Ouvrier textile

il devient **artisan multiservices bâtiment**



À 38 ans, animé par l'envie d'entreprendre, Jorge a franchi le pas. Il a passé le titre professionnel d'agent d'entretien du bâtiment, quitté son emploi salarié et s'est installé à son compte. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'un salarié ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

L'envie d'entreprendre

Jorge a rêvé un moment de rénover des vieilles maisons pour ensuite les louer. Mais à 38 ans, il n'est pas parvenu à réaliser cette idée. Sa formation initiale: mécanicien automobile. « *J'ai validé mes diplômes avant même d'avoir le permis. Or sans le permis, je n'ai pas pu trouver d'emploi.* » La suite de son parcours est faite d'opportunités. Ses frères lui proposent du travail dans le bâtiment, il devient donc manœuvre pendant un an avant de partir au service militaire. À son retour, Jorge a la possibilité d'être ouvrier polyvalent dans une fabrique de poteries à côté de chez lui. Six ans plus tard, une nouvelle ouverture se présente, au sein d'une usine de tissage: « *Je devais travailler 24 heures les*

week-ends. J'aurais pu le reste de la semaine réaliser mon rêve et me consacrer à la rénovation de maisons. » Mais une baisse d'activité dans le textile le contraint vite à repasser à des horaires de semaine. Ses projets sont dès lors compromis.

De précieux conseils pour anticiper

Au bout de dix ans, Jorge qui espérait un poste d'encadrement ne voit pas d'évolution. Son envie d'entreprendre se réveille. Il ne sait pas comment donner corps à son nouveau projet: devenir artisan multiservices dans le bâtiment. Il se souvient qu'un ancien collègue avait suivi une formation en CIF. Il retrouve les coordonnées du Fongecif et obtient un entretien. « *Avec le conseiller, on a évoqué les avantages et les inconvénients attendus, mes capacités à me projeter dans le métier de chef d'entreprise, mes possibilités d'investissement, de trésorerie.* » Lors de cet entretien, il apprend aussi l'existence de la formation d'agent d'entretien du bâtiment, destinée à acquérir des compétences dans de multiples domaines (électricité, plomberie, revêtement des sols, etc...). L'absence éventuelle de financement au titre du CIF est également abordée.

Une formation comme socle du projet

Le dossier de Jorge sera accepté, une partie des coûts restant à sa charge. « *Je l'avais intégré dans mon projet et avais mis chaque mois de l'argent de côté.* » La formation se déroule très bien et Jorge décroche sa qualification. Son retour à l'entreprise se conclut par une rupture conventionnelle. Il s'inscrit à la Chambre de Métiers en tant qu'entreprise individuelle. « *Je suis conscient que c'est la formation qui m'a permis de concrétiser mon projet. Je déplore seulement les difficultés rencontrées pour créer mon entreprise.* » Aujourd'hui, son activité se porte bien. Il continue à se former et se spécialise dans la rénovation de salles de bains. « *Mes revenus sont inférieurs à ceux d'avant. En revanche, je travaille pour moi. Je peux organiser mon temps de travail, choisir mes chantiers. Ma situation n'est pas encore sécurisée, rien n'est jamais acquis mais je n'ai plus peur des aléas de la vie car je sais que des outils existent pour accompagner les changements.* »



LE PARCOURS DE JORGE

1990	BEP Mécanicien automobile
1990	Aide maçon
1991	Service militaire
1992	Ouvrier dans une fabrique de poteries
1998	Ouvrier dans une usine textile
2008	Titre professionnel d'agent d'entretien du bâtiment (CIF)
2009	Artisan multiservices dans le bâtiment